

portail en pierre de taille qui, comme plusieurs ont dû le remarquer, porte la date de 1725, avait été substitué à cette époque à la façade en pierre brute de la vieille église, par M. le Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, Messire François Vachon de Belmont, qui avait fait lui-même les frais de cet embellissement.

Les Irlandais catholiques l'occupèrent par la suite jusqu'au 1er juin 1847, date de l'inauguration de leur église de St. Patrice.

En 1845, l'intérieur de l'église des Récollets fut réparé à neuf par la Congrégation des hommes qui en a joui depuis jusqu'à la veille de sa démolition. Les appartements du couvent, depuis 1818, ont servi de salles d'école et d'orphelinat.

La Fabrique de Montréal, qui est fort endettée comme chacun sait, et qui ne tirait aucun revenu ni de l'église ni du couvent, avait résolu depuis un an de vendre le tout; et cette vente a été effectuée au mois dernier pour la jolie somme de \$85,000.<sup>1</sup>

Nous n'avons qu'un vœu à former en terminant, c'est que cette somme suffise pour longtemps à dégager la Fabrique de ses embarras financiers, et que la propriété des Récollets assouvisse pour plus longtemps encore les exigences que le commerce et la fureur des embellissements ont déchainées dans notre ville. Déjà plusieurs églises en sont disparues, en voici encore une qui s'en va: deux autres, et des plus chères à notre population, sont menacées. En vérité, c'est aller trop vite.

Une ville sans églises me paraîtrait une ville bien à plaindre, et je la croirais bien exposée aux orages de la colère céleste; conservons au cœur de la nôtre le peu de clochers qui lui restent, ce sont autant de flèches aimantées qui attirent sur elle les bénédictions du ciel et qui en éloignent la foudre.

S. LESAGE.

1 Avant de livrer possession de l'église, la Fabrique s'est réservé le droit d'en faire enlever la façade et l'intérieur: on a fait procéder à l'exhumation des corps. Les restes mortels des Récollets, faciles à distinguer de ceux des laïques, vû que suivant leurs réglemens, on les enterrait sans cercueils, enveloppés seulement du long froc de leur ordre, doivent être transportés dans la nouvelle église des Congréganistes, dédiée, comme celle des Récollets, à Notre-Dame des Anges.—S. L.

---